



# Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers

Enquête « Pipistrelles »

Bilan 2022-2023



Propriétaire privée - QUINCAY

**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine  
grandpoitiers.fr

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 **OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



# Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers

## Enquête « Pipistrelles »

### Bilan 2022-2023

#### Grand Poitiers communauté urbaine

Direction Générale Espace public  
Direction Hygiène publique - Qualité environnementale  
Centre d'activités Milieux Naturels

#### Coordination et rédaction

Miguel GAILLED RAT (Vienne Nature)  
Alice CHÉRON (Vienne Nature)

#### Inventaires

Antonin JULES (Vienne Nature)  
Miguel GAILLED RAT (Vienne Nature)  
Lucie TEXIER (Vienne Nature)  
Alice CHERON (Vienne Nature)

**Références à utiliser :** Vienne Nature, 2023. *Atlas de biodiversité communale de Grand Poitiers – Enquête « Pipistrelles »*. Vienne Nature. Fontaine-le-Comte, 21 p.

#### Vienne Nature

*Société de Protection de la Nature et de l'Environnement dans la Vienne*  
14 rue Jean Moulin – 86240 Fontaine le Comte  
Tél. 05 49 88 99 04  
E-mail. [contact@vienne-nature.fr](mailto:contact@vienne-nature.fr)  
[www.vienne-nature.fr](http://www.vienne-nature.fr)

## SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX.....	2
LISTE DES FIGURES .....	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
PREAMBULE .....	3
I. LES PIPISTRELLES.....	4
I.1. ÉCOLOGIE DES CHAUVES-SOURIS.....	4
I.1.1. Statut de protection départemental.....	4
I.1.2. Cycle biologique simplifié.....	5
II. ENQUETE « COLONIE DE PIPISTRELLES » .....	6
II.1. METHODOLOGIE.....	6
II.1.1. Synthèse base de données .....	6
II.1.2. Enquête participative.....	6
II.1.3. Communication.....	6
II.2. RESULTATS .....	8
II.2.1. Résultats : Synthèse base de données .....	8
II.2.2. Résultats : Enquête participative .....	8
II.2.3. Communication.....	9
III. SUIVI GENETIQUE PIPISTRELLES.....	13
III.1. METHODOLOGIE.....	13
III.1. RESULTATS .....	14
IV. BILAN .....	16
CONCLUSION.....	17
BIBLIOGRAPHIE .....	18
ANNEXE.....	20

## LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

---

### LISTE DES FIGURES

<b>Figure 1.</b> Cycle biologique simplifié de la Pipistrelle commune en France. ....	5
<b>Figure 2.</b> Localisation des données mises à jours par l'« Enquête Pipistrelles ». ....	10
<b>Figure 3.</b> Résultats des comptages de l'« Enquête Pipistrelles » en 2022. ....	11
<b>Figure 4.</b> Programme de la Fête de la Biodiversité 1 <sup>ère</sup> édition de Grand Poitiers ....	12
<b>Figure 5.</b> Répartition des captures avec le nombre de prélèvements « Pipistrelle commune » réalisés .....	15

### LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1.</b> Liste des chauves-souris présentes dans le département de la Vienne. ....	4
<b>Tableau 2.</b> Effectifs 2022 et 2023 des colonies de Pipistrelles suivies par capture.....	14

## PREAMBULE

---

Dans le cadre de la reconquête de la biodiversité, Vienne Nature s'implique, en partenariat avec les acteurs locaux, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'action pour sa prise en compte. C'est la raison pour laquelle Vienne Nature a souhaité s'associer avec Grand Poitiers Communauté Urbaine (GPCu) pour la mise en œuvre d'action dans le cadre d'un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) sur son territoire.

Vingt et une espèces de Chiroptères circulent dans le département de la Vienne et donc potentiellement sur le territoire de la communauté urbaine de Grand Poitiers. Au sein de ce groupe de mammifères, les Pipistrelles sont les espèces les plus rencontrées et contactées (Hacquart, 2013). Et au sein de ce genre, c'est la Pipistrelle commune la plus représentée sur tout le territoire français (Arthur et Lemaire, 2009) même suite à sa distinction d'autres espèces plus rares. Représentant la majorité des contacts acoustiques, elle peut être utilisée comme référence quant aux coefficients acoustiques associés afin de mieux comparer des stations de suivis acoustiques (Barataud, 2015).

Les Chiroptères sont des espèces nocturnes qui fuient ou évitent la lumière. Toutefois, les Pipistrelles présentent une réponse particulière à la présence de lumière dans leur environnement. En effet, elles sont capables de chasser autour d'un lampadaire si le bénéfice de la chasse est suffisant (Blake, 1994 ; Rydell, 2006 ; Azam *et al.*, 2018). Néanmoins, il s'agit de l'espèce la plus présente, la plus urbaine et évitant la lumière en transit et dans le choix de ces gîtes (Speakman *et al.*, 1999 ; Burette, 2014 ; Thullier, 2015). La répartition de cette espèce commune dans la Vienne (Vienne Nature, 2022) et évoluant dans un milieu urbain connu pour sa pollution lumineuse est intéressante. Son étude peut renseigner sur des zones à fort potentiel pour les Chiroptères et sur les couloirs de déplacement.

Enfin, comme tous les Chiroptères de France métropolitaine, la Pipistrelle commune est intégralement protégée sur le territoire national par arrêté ministériel **du 23 avril 2007 relatif à la protection des Mammifères selon l'article L.411-1 du Code de l'Environnement. En outre, cette espèce est classée comme « quasi menacée » sur la liste rouge nationale (UICN France *et al.*, 2017) et régionale de Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2018).** Ce modèle biologique est d'autant plus important à étudier que cette espèce très commune est en déclin et a été classé comme l'une des espèces prioritaires du 3<sup>ème</sup> Plan National d'Action (PNA) en faveur des chauves-souris (Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, 2016). Ainsi les différentes actions proposées ci-après peuvent répondre aux fiches actions 1, 3 et 5 de ce PNA : 1 « Mise en place d'un observatoire national des Chiroptères », 3 « Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques » ; 5. « Protéger les gîtes dans les bâtiments ».

## I. LES PIPISTRELLES

### I.1. ÉCOLOGIE DES CHAUVES-SOURIS

#### I.1.1. STATUT DE PROTECTION DEPARTEMENTAL

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi sur le territoire national (Tableau 1). La Pipistrelle commune est considérée comme « quasi menacées » sur la liste rouge nationale (UICN France & MNHN, 2017) mais aussi régionale Poitou-Charentes (Poitou-Charentes Nature, 2018b).

**Tableau 1.** Liste des chauves-souris présentes dans le département de la Vienne.

Nom français	Nom scientifique	PN	DH	LRN 2016	LR PC 2018	ZNIEFF 2018	IDD 2022
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	VU	Dg	AC
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	NT	Dg	C
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	EN	Dg	R
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	VU	CR	Dg	E
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	N	A <sub>4</sub>	NT	NT		AC
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	N	A <sub>4</sub>	VU	VU	Dg	AC
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	N	A <sub>4</sub>	VU	DD	Dg	E
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	N	A <sub>4</sub>	NT	NT	Dg	PC
<b>Pipistrelle commune</b>	<b><i>Pipistrellus pipistrellus</i></b>	<b>N</b>	<b>A<sub>4</sub></b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>		<b>C</b>
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	DD		R
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	N	A <sub>4</sub>	NT	NT		R
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	NT		AC
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	LC	Dg	AC
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	LC		PC
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	LC		PC
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	EN	Dg	C
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	LC		PC
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	LC		AC
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	LC	Dg	AC
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	N	A <sub>4</sub>	LC	LC		AC
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	NT	NT	Dg	PC
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	N	A <sub>2</sub> , A <sub>4</sub>	LC	LC	Dg	C

**PN** Protection nationale : **N**

**DH** Directive Habitat-Faune-Flore : **A<sub>2</sub>** annexe II, **A<sub>4</sub>** annexe IV, **A<sub>5</sub>** annexe V de la Directive Européenne "Habitats-Faune-Flore"  
**LRN 2016**Liste rouge nationale (2015) : **CR** danger critique d'extinction, **EN** en danger, **Vu** vulnérable, **NT** quasi menacée, **LC** préoccupation mineure, **DD** données insuffisantes

**LR PC 2018** Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : **CR** danger critique d'extinction, **EN** en danger, **Vu** vulnérable, **NT** quasi menacée, **LC** préoccupation mineure, **DD** données insuffisantes

**ZNIEFF 2018**, espèce déterminante : **D** en Poitou-Charentes, **D<sub>86</sub>** en Vienne, **Dg** Gîtes

**IDD 2020** Indice de Distribution Départemental de la Vienne (2020) : **TC** Très commun, **C** commun, **AC** assez commun, **PC** Peu commun, **AR** assez rare, **R** rare, **TR** très rare, **E** Exceptionnel, **NR** Non revu, **D** disparu, **I** Introduit

### I.1.2. CYCLE BIOLOGIQUE SIMPLIFIE

La Pipistrelle commune est une espèce insectivore. C'est-à-dire qu'elle mange des insectes. Ce régime alimentaire règle toutes les phases du cycle de vie (Figure 1 ; Prévost et Gailledrat, 2011). Avec les premiers froids, les proies disparaissent. Les chauves-souris regagnent alors leur gîte d'hiver et entrent en **hibernation** : la température du corps est maintenue au niveau de celle de l'air ambiant, voire légèrement au-dessus. Le rythme cardiaque diminue et la respiration se ralentit, avec des interruptions pouvant atteindre ou dépasser une heure.

Cette vie au ralenti peut être interrompue, notamment lorsque la température dans le gîte est trop basse (< 0°C). Des déplacements sont alors observés à l'intérieur d'un même gîte ou à proximité immédiate. Les sites d'hibernation sont des milieux calmes (sans dérangement), obscurs et frais (température constante de l'ordre de 5 à 11°C). La Pipistrelle commune n'est pas cavernicole ou très peu. En hiver, on la retrouve plus dans des bâtiments non chauffés comme les murs de châteaux, des ponts ou bien juste aux entrées de petits souterrains comme des habitations troglodytes.

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, leur corps se réactive souvent dès mars. Tous les individus reprennent une chasse nocturne intense. Chez les femelles, l'ovulation puis la fécondation ont lieu peu après le réveil et entraînent une période de gestation - variant selon les espèces - de 55 à 75 jours. Les animaux se déplacent alors vers leurs lieux de mise-bas (femelles) ou d'estivage (mâles et immatures), occupant momentanément divers gîtes. Les femelles se rassemblent alors en **colonies de parturition**. Ainsi, elles mettront bas et élèveront leur unique jeune de l'année en colonie.

Au cours de l'été, les femelles élèvent les jeunes. Après le sevrage, les femelles quittent le gîte de mise-bas alors que les jeunes y demeurent plus tardivement. Tout au long de cette période, les mâles adultes et les animaux immatures sont peu observés dans ces colonies dites de mise-bas. Ils estivent isolément ou en groupe dans des gîtes au sein de gîtes moins exigeants.

Ces sites de mise-bas sont extrêmement importants et sensibles aux dérangements ! La Pipistrelle commune montre un attrait particulier pour les infrastructures humaines comme les maisons particulières ou les dépendances mais aussi les ponts.

Dès fin juillet les colonies de mise-bas se vident. Au cours du mois d'août et du début de de l'automne, mâles et femelles se retrouvent ensuite pour les parades nuptiales. Elles ont lieu au niveau de cavités arboricoles ou de bâtiments. Les mâles émettent des chants spécifiques et volent pour attirer les femelles. Début octobre ses parades se terminent. C'est alors la période de chasse intense pour la préparation à l'entrée en hibernation.

	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Jui.	Juil.	Aoû.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Hibernation												
Transit printanier												
Estivage-Mise-bas												
Transit automnal												
Accouplement												

Figure 1. Cycle biologique simplifié de la Pipistrelle commune en France.

## II. ENQUETE « COLONIE DE PIPISTRELLES »

---

### II.1. METHODOLOGIE

#### II.1.1. SYNTHÈSE BASE DE DONNÉES

Recherche d'anciennes données de colonies de mise-bas de la Pipistrelle commune dans la base de données de Vienne Nature. Dans la mesure du possible, une prise de contact sera faite avec les propriétaires pour contrôler si la colonie existe toujours.

#### II.1.2. ENQUETE PARTICIPATIVE

Mise en place d'une enquête participative auprès des habitants. Une enquête papier sera diffusée auprès de tous les habitants via la lettre d'info de Poitiers.

Suivant le type de réponses, deux méls ont été rédigés pour prendre contact avec les propriétaires répondant à l'enquête. A savoir, les retours d'observation d'individus isolés auront une réponse simple avec remerciements et des informations variées sur les Chauves-souris, leur présence et plus particulièrement les Pipistrelles. Les retours pouvant correspondre à une colonie plus importante feront l'objet d'une réponse avec demande de visite du site.

Pour tous les participants d'accord, une première visite de site permettra d'évaluer le gîte, son accueil, la présence de Chauves-souris, l'effectif et si possible l'espèce lors d'un comptage en soirée.

#### II.1.3. COMMUNICATION

Une conférence a également été prévue afin de présenter au grand public cet univers méconnu :

- présenter les Chauves-souris que l'on rencontre en milieu urbain ;
- leur mœurs particulières ;
- pourquoi sont-elles protégées ;
- et enfin le lien qu'elles entretiennent avec la trame noire et donc tout l'intérêt de la conserver.



PRIORITÉ CLIMAT

## Avez-vous des pipistrelles dans votre maison ?

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité, Vienne Nature et Grand Poitiers lancent une enquête participative pour localiser les colonies de cette espèce de chauve-souris. Explications.

**À quel rassemblement la pipistrelle ?**  
C'est une petite chauve-souris grise comme un pouce, au pelage brun et à la face noire, que l'on retrouve parfois derrière ses volets, ou que l'on peut voir chasser, les soirs d'été, au jardin ou dans les parcs. Si l'espèce est répertoriée dans la Vienne, la pipistrelle est à la fois commune.

**Une espèce en danger**  
Comme toutes les chauves-souris européennes, la

pipistrelle est une espèce protégée. Malheureusement, elle est fortement impactée par la disparition de leur nourriture, causée par l'utilisation des pesticides et la disparition des zones humides. Les colonies de pipistrelles s'installent souvent dans les maisons qui offrent des lieux chauds et sécurisés pour élever les jeunes. Malheureusement, les travaux de rénovation ont pour conséquence de boucher certaines accès aux gîtes qu'elles utilisent. Elles peuvent, par conséquent, se retrouver étonnées.

**Localiser les colonies**  
L'enquête participative, qui démarre en mars, a pour objectif de localiser les colonies de pipistrelles, de préférence des regroupements de plus de dix individus.

**Pour mieux les protéger**  
Cette enquête permettra un travail de suivi, de capture et de prélèvements biologiques afin de faire du suivi génétique. La dynamique et la survie d'une population dans le milieu naturel nécessite en effet qu'elle puisse interagir avec d'autres. Ainsi, s'il n'y a pas d'échange génétique entre deux colonies qui vivent à proximité, cela traduit la présence d'un obstacle ou un défaut de connectivité paysagère qui empêche les interactions. Au contraire, si c'est le cas, cela est une évidence que telles telles, tels arbres, sont nécessaires à la biodiversité nocturne et qu'il faut en tenir compte et les préserver.

\* L'Atlas de la biodiversité communale a pour objectif de recenser et d'évaluer de nouvelles connaissances territoriales, d'établir une cartographie de la biodiversité et de les intégrer dans les politiques publiques.

## Article Le Mag Grand Poitiers n°14

Siter internet de Grand Poitiers communauté urbaine [grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

## Enquête chauves-souris Grand Poitiers



En 2022, Grand Poitiers communauté urbaine se lance dans un grand inventaire de la biodiversité de son territoire avec un Atlas de la Biodiversité Communale aussi appelé ABC. Dans ce cadre, Vienne Nature travaille notamment sur les chauves-souris et lance une enquête participative sur l'année 2022.

L'année 2022 est aussi synonyme de lancement d'un programme d'action de sensibilisation du grand public sur les problématiques de déplacements des animaux nocturnes liées à la présence d'éclairage artificiel sur la ville de Poitiers. L'enquête lancée pour la communauté de commune Grand Poitiers se poursuit donc sur Poitiers.

- Nous recherchons les gîtes de colonies donc des observations de :
- Chauves-souris posées au repos en journée (par ex. derrière un volet ou entre des poutres...) ou vues entrer ou sortir dans un bâtiment ou sa toiture ;
  - De préférence des regroupements de plusieurs chauves-souris (plus de 10 individus).

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous pour noter vos observations.

Formulaire en ligne de l'enquête participative [colibris.link/chauvesouris](http://colibris.link/chauvesouris)

## Lettre d'info de l'ABC de Grand Poitiers

Mars 2022



Sujet à trouver

### ENQUÊTE PARTICIPATIVE : DES PIPISTRELLES DANS VOTRE MAISON ?

LES  
Les Pipistrelles sont les espèces de chauves-souris les plus rencontrées sur les territoires. Petites chauves-souris grosses comme un pouce, au pelage brun et à la face noire, elles logent souvent dans des infrastructures humaines et peuvent être impactées par les travaux de rénovation qui risquent de boucher les accès à leurs gîtes.

Dans le cadre de l'ABC, Vienne Nature lance une enquête participative afin de recenser les colonies de pipistrelles présentes sur le territoire. Si cette occasion, un formulaire en ligne a été créé (voir [QR code](#) et [lien](#) en bas de page) et plusieurs communications seront faites à partir du printemps. N'hésitez pas à les partager sur vos réseaux/blog/lettre d'info respectifs.

Un article rédigé par Alice Chéron, chiroptérologue et responsable de l'enquête est déjà disponible dans le dossier partage « communication ».

Pour tout renseignements complémentaires sur l'enquête vous pouvez contacter :

Alice Chéron  
06 88 88 89 04 / 14 rue Jean-Henri Sautou  
Formulaire de l'enquête : [bit.ly/formulaire-inventaire-chauvesouris](http://bit.ly/formulaire-inventaire-chauvesouris)  
[www.grandpoitiers.fr](http://www.grandpoitiers.fr)



## Lettre d'info de l'ABC Grand Poitiers

### Action 2 : Enquête Pipistrelles

En partenariat avec le Laboratoire d'Ecologie et Biologie des Interactions de l'Université de Poitiers, cette action vise à étudier les flux de gîtes chez la Pipistrelle commune sur le territoire. Des prélèvements biologiques seront effectués. Leur analyse sera utilisée comme mobile dans l'identification des couloirs de déplacement (trame verte et bleue).

C'est une petite chauve-souris grise comme un pouce, au pelage brun et à la face noire, que l'on retrouve parfois derrière ses volets ou que l'on peut voir chasser, les soirs d'été, au jardin ou dans les parcs.

Pour assurer ces prélèvements, nous recherchons donc des sites avec de rassemblements, dans l'idéal des colonies de mise-bas (gîte où les femelles adultes se regroupent pour mettre bas et élever leur progéniture).

Nous vous invitons donc à nous partager vos observations de :

- Des regroupements de plusieurs chauves-souris (plus de 10 individus) ;
- Chauves-souris posées au repos en journée (derrière un volet, entre deux poutres...) ;
- Chauves-souris vues entrer ou sortir d'un bâtiment ou de sa toiture.

Vous pouvez faire parvenir vos observations directement à Vienne Nature : [alice.cheron@viennedunature.fr](mailto:alice.cheron@viennedunature.fr) / 06 88 88 89 04 / 14 rue Jean-Henri Sautou Fontaine Le Combe ou remplir le formulaire en ligne : [colibris.link/chauvesouris](http://colibris.link/chauvesouris)



Site internet de Vienne Nature [www.vienne-nature.fr/abc-grand-poitiers/](http://www.vienne-nature.fr/abc-grand-poitiers/)

Site internet de Vienne Nature pour retrouver la chronique Pulsar [www.vienne-nature.fr/chronique-radio-pulsar/](http://www.vienne-nature.fr/chronique-radio-pulsar/)

## II.2. RESULTATS

### II.2.1. RESULTATS : SYNTHESE BASE DE DONNEES

Ce sont 11 observations qui ont été trouvées dans la base de données comme pouvant correspondre à des colonies de mise-bas de Pipistrelle commune.

Au total :

- 5 colonies de Pipistrelle commune étaient encore présentes ;
- 4 colonies de Pipistrelles avaient disparu depuis ;
- 1 colonie de Pipistrelle est toujours présente mais est inaccessible pour une capture ;
- 1 donnée correspond à des individus isolés.

### II.2.2. RESULTATS : ENQUETE PARTICIPATIVE

L'enquête a pu être diffusée à tous les habitants de Grand Poitiers et rappelée via différents supports :

- Le Mag Grand Poitiers Février-Mars 2022 n°14
- La Lettre d'info de l'ABC Grand Poitiers relayée auprès des communes
- Le site internet Grand Poitiers communauté urbaine (publié le 21 juillet 2021)
- Le site internet de Vienne Nature
- Une chronique Pulsar diffusée le 31 mars 2022, ré-écoutable : [vienne-nature.fr/chronique-radio-pulsar/](http://vienne-nature.fr/chronique-radio-pulsar/)

A la suite de ces différentes communications, l'enquête a réuni 24 réponses différentes. Elle a permis de mettre en évidence :

- 2 colonies de mise-bas de Pipistrelle commune ;
- 1 gîte utilisé à priori par une colonie de Pipistrelle commune, mais seulement 2 individus sont revenus en 2022 ;
- 4 colonies de mise-bas de Pipistrelle de Kuhl ;
- 1 colonie de Pipistrelle indéterminée puisque la colonie s'est déplacée suite à la canicule courant 2022 ;
- 1 colonie de Petit rhinolophe ;
- 1 colonie indéterminée signalée mais qui n'est pas revenue en 2022 ;
- 1 gîte d'estivage de Pipistrelles : 3 individus sur une terrasse.

Notons que la découverte de colonies de mise-bas de Pipistrelle de Kuhl est une première dans le département.

La plupart des colonies ont été à nouveau contrôlées en 2023 pour permettre deux années de suivi de l'effectif. Cette seconde année permet également de contrôler le retour des colonies qui ont été capturées dans le cadre du suivi génétique (§ III).

Ces résultats sont présentés et commentés ci-après (§ III.1 ; Tableau 2).

Mais notons qu'une des colonies signalées sur Cloué avec 25 individus, n'a pas pu être comptée en 2022. En effet, la colonie était partie quelques jours avant le contrôle en juin. La période connaissait une forte canicule. Le gîte étroit et sous des tuiles était en plein soleil la majeure partie de la journée. Il est supposé qu'elle ait fui la chaleur. En 2023, elles ne sont pas revenues non plus. Mais le type de

gîte et les quelques crottes retrouvées sur place, laissent bien penser à une colonie de Pipistrelles. L'hypothèse la plus simple, serait que la colonie soit celle observée au jourd'hui dans le bâtiment communal du bourg de Cloué (Espace culturel et associatif).



**Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus***  
(R.Raimond – Vienne Nature)



**Bardage bois typique favorable pour les colonies de Pipistrelles, particulièrement Pipistrelle de Kuhl**  
(A.Chéron – Vienne Nature)

### II.2.3. COMMUNICATION

Une conférence sur les Chauves-souris en milieu urbain et l'importance de la trame Noire a été réalisée durant la fête de la Biodiversité organisée par Grand Poitiers communauté urbaine le samedi 27 mai 2023 (Figure 4). Lors de la présentation 15 personnes étaient présentes et ont pu poser leurs questions.

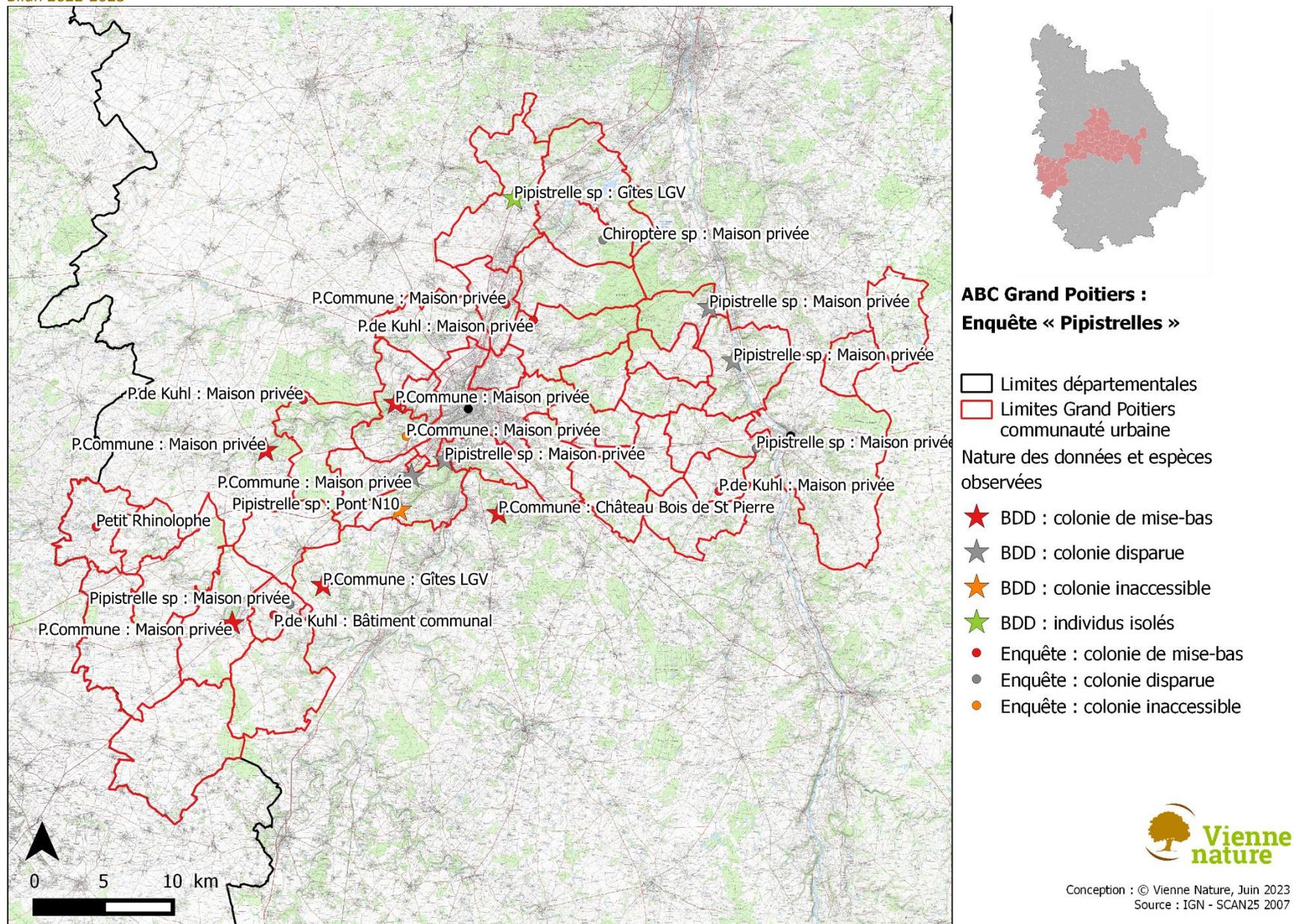


Figure 2. Localisation des données mises à jours par l'« Enquête Pipistrelles ».

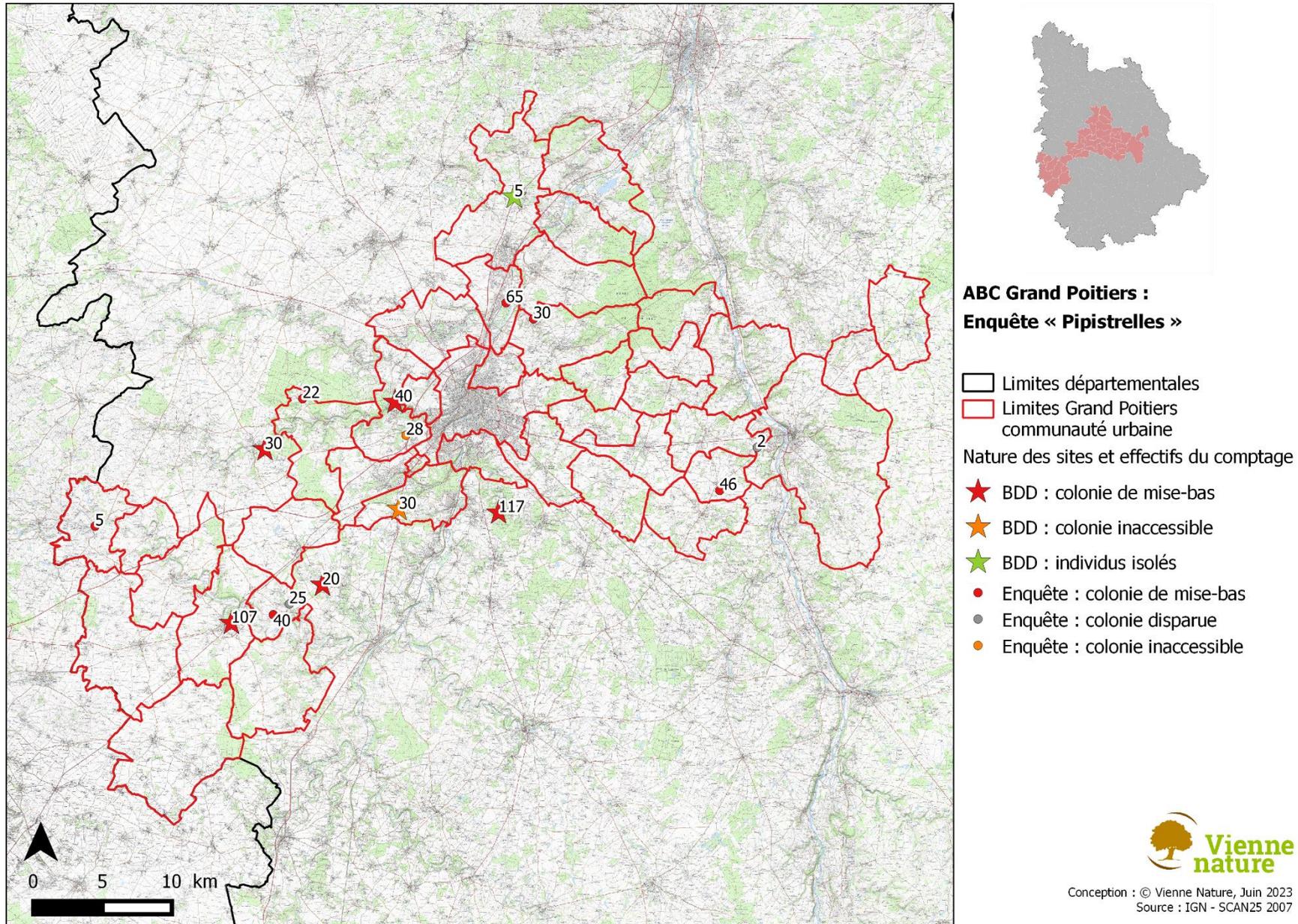


Figure 3. Résultats des comptages de l'« Enquête Pipistrelles » en 2022.

1<sup>ère</sup> édition

# FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

## de Grand Poitiers

à Savigny-Lévescault

VENDREDI 26 MAI	SAMEDI 27 MAI	DIMANCHE 28 MAI
<p><b>17h20 : Accueil du public</b></p> <p><b>17h30 : Discours inauguraux</b></p> <p><b>Dany Coineau</b>, (Vice-présidente Biodiversité, Qualité environnementale de Grand Poitiers) et ; <b>Vincent Chenu</b> (Maire de Savigny l'Évescault)</p> <p><b>17h45 :</b> <b>Présentation de l'Atlas de la Biodiversité Communautaire</b> Avec Vienne Nature, la Fédération de la protection du milieu aquatique et de la pêche, et les CPIE Val de Gartempe et Seuil du Poitou Présentation de la Chaire Biodiversité (Nicolas Bech)</p> <p><b>18h00 : Conférence inaugurale de Bernard Legube :</b> « Eau, Changement Climatique et Impact sur la biodiversité »</p> <p><i>Des effets de plus en plus prégnants du changement climatique sur les ressources en eau douce et sur la biodiversité aquatique. Quelles pistes d'adaptation à privilégier ?</i></p> <p><b>Bernard LEGUBE :</b> Professeur Emérite de l'Université de Poitiers, membre et administrateur de l'ARBNA et d'AcclimaTerra, président du Conseil Scientifique du Comité de Bassin Adour-Garonne.</p> <p><b>19h30 : Cocktail Dinatoire offert</b> (Service de traiteur par l'association « Pourquoi pas la Ruche »)</p>	<p>A partir de 9h45 : Mot d'accueil du Maire Vincent Chenu, Maire de Savigny-l'Évescault, suivi d'un pot convivial offert</p> <div style="display: flex;"> <div style="width: 50%;"> <p><b>10h00 – 12h00</b> Balade de territoire « <b>Agir en faveur de la biodiversité</b> »</p> <p><b>Déjeuner</b> Avec le Food Truck « Oh Libanais »</p> <p><b>14h00</b> Conférence – Table Ronde <b>Biodiversité, Agriculture et Sol</b></p> <p><b>Jula Clause</b>, Laboratoire EBI <b>Jean-Louis Yengués</b>, Professeur de Géographie, Laboratoire Ruralité <b>Pierre-Jean Glasson</b>, Directeur de Compost'Age</p> <p><b>15h30</b> Conférence sur les <b>Chiroptères et la trame noire</b> <b>Alice Chéron</b>, Vienne Nature</p> <p><b>17h00</b> Concert « <b>L'arbre Bleu</b> » Groupe « <b>O'bec</b> »</p> </div> <div style="width: 50%;"> <p><b>À partir de 10h00</b> <b>Villages des associations :</b></p> <p>Stands et animations sont prévues avec :</p> <p>Présentation de projets vertueux de <b>communes de Grand Poitiers</b> (Prise de paroles à 13h30)</p> <p><b>Compost'Age</b> (végétaux-ressources, Déchets verts faune du sol, Petites bêtes des jardins)</p> <p><b>CPIE Seuil du Poitou</b> (Exposition Jardins au Naturel, Activités du CPIE, sciences participatives, Bingo Nature, activités de reconnaissance botaniques) jusqu'à 17h</p> <p>Stand et Animation de la <b>Fédération de la protection du milieu aquatique et de la Pêche de la Vienne</b> Présentation de l'Atlas Poisson, simulateur de pêche</p> <p><b>Association Fresque de la Biodiversité</b> (présence des amateurs de fabriqués)</p> <p><b>Terres de Liens</b> Stands et animations sur le foncier agricole, ...)</p> </div> </div>	<p>À partir de 9h20 : Accueil du public</p> <div style="display: flex;"> <div style="width: 33%;"> <p><b>9h30</b> Ateliers <b>Fresque de la Biodiversité</b></p> <p>(sur inscriptions)</p> </div> <div style="width: 33%;"> <p><b>9h00</b> Sortie <b>Découverte des oiseaux</b></p> <p>(Bénévoles de la Ligue de protection des Oiseaux)</p> </div> <div style="width: 33%;"> <p><b>À partir de 10h00</b> <b>Villages des associations :</b></p> <p>Stands et animations sont prévues (dont CPIE Val de Gartempe, Terres de Liens, ...)</p> </div> </div> <p><b>Déjeuner</b> (Pique-nique partagé Sorti du sac)</p> <div style="display: flex;"> <div style="width: 50%;"> <p><b>14h00 – 17h00</b> <b>Projection-débat du Film « Opération Biodiversité »</b> (Forums par l'Espace Médias Poitiers)</p> <p><b>Echanges avec la salle</b></p> <p><b>17 h 00</b> Clôture de l'évènement :</p> <p><b>Perspectives post-ABC</b> (Présentée par la direction Nature et Biodiversité de Grand Poitiers)</p> </div> <div style="width: 50%;"> <p><b>Villages des associations :</b> Stands et animations sont prévues avec :</p> <p><b>CPIE Val de Gartempe</b> Petites balades « Explorations de la Biodiversité » d'1h par CPIE Val de Gartempe Départs : 14h30 et 16h00</p> <p><b>Association Fresque de la Biodiversité</b> (Présence des animateurs de l'atelier)</p> <p><b>Terres de Liens</b> Stands et animations sur le foncier agricole, ...)</p> </div> </div>



Figure 4. Programme de la Fête de la Biodiversité 1<sup>ère</sup> édition de Grand Poitiers

### III. SUIVI GENETIQUE PIPISTRELLES

#### III.1. METHODOLOGIE

Suite à l'état des lieux des colonies de mise-bas de Pipistrelles dans l'action A2-1, un plan d'échantillonnage par capture a été réalisé.

Des captures nocturnes ont ainsi été prévues afin de réaliser des prélèvements génétiques sur des Pipistrelles communes. Il s'agit d'une biopsie de peau réalisée avec un trépan au niveau de l'aile, le patagium. Le trou est fait au plus près du corps pour ne pas gêner l'animal en vol et assurer une cicatrisation plus rapide.

La technique consiste à capturer des Chiroptères à l'aide de filet japonais sur leurs terrains de chasse (passages à gué) ou à la sortie des colonies de mise-bas.

Ces captures ont été réalisées après gestation et mise-bas pour limiter l'impact. Ainsi les opérations ont été réalisées de fin juin à fin août.



**Pipistrelle commune en main en capture**  
(S.Bezot)



**Prise de mesure sur une Pipistrelle**  
(A.Chéron – Vienne Nature)



**Réalisation du prélèvement génétique**  
(A.Chéron – Vienne Nature)



**Trou laissé par le prélèvement génétique**  
(A.Chéron – Vienne Nature)

Un contrôle du bon retour des colonies de mises-bas suite aux captures a été mis en place. Un second comptage de ces colonies a été prévu en 2023 du 12 au 21 juin 2023. Il doit permettre de contrôler le bon retour de la colonie sur le site.

### III.1. RESULTATS

Durant la saison estivale 2022, 14 captures ont été réalisées sur le territoire de Grand Poitiers ainsi que 3 captures complémentaires en dehors de Grand Poitiers mais dans un rayon de moins de 5 kilomètres.

Au total, il a fallu 14 captures pour réaliser 146 prélèvements génétiques par biopsie de peau, sur autant de Pipistrelles communes capturées sur 5 colonies de mise-bas et 5 territoires de chasse.

En effet, malgré un contrôle en avance, trois sites se sont avérés être des colonies de mise-bas de Pipistrelles de Kuhl. Et une des captures à proximité d'une colonie de mise-bas de Pipistrelle commune n'a pas permis de capturer d'individu.

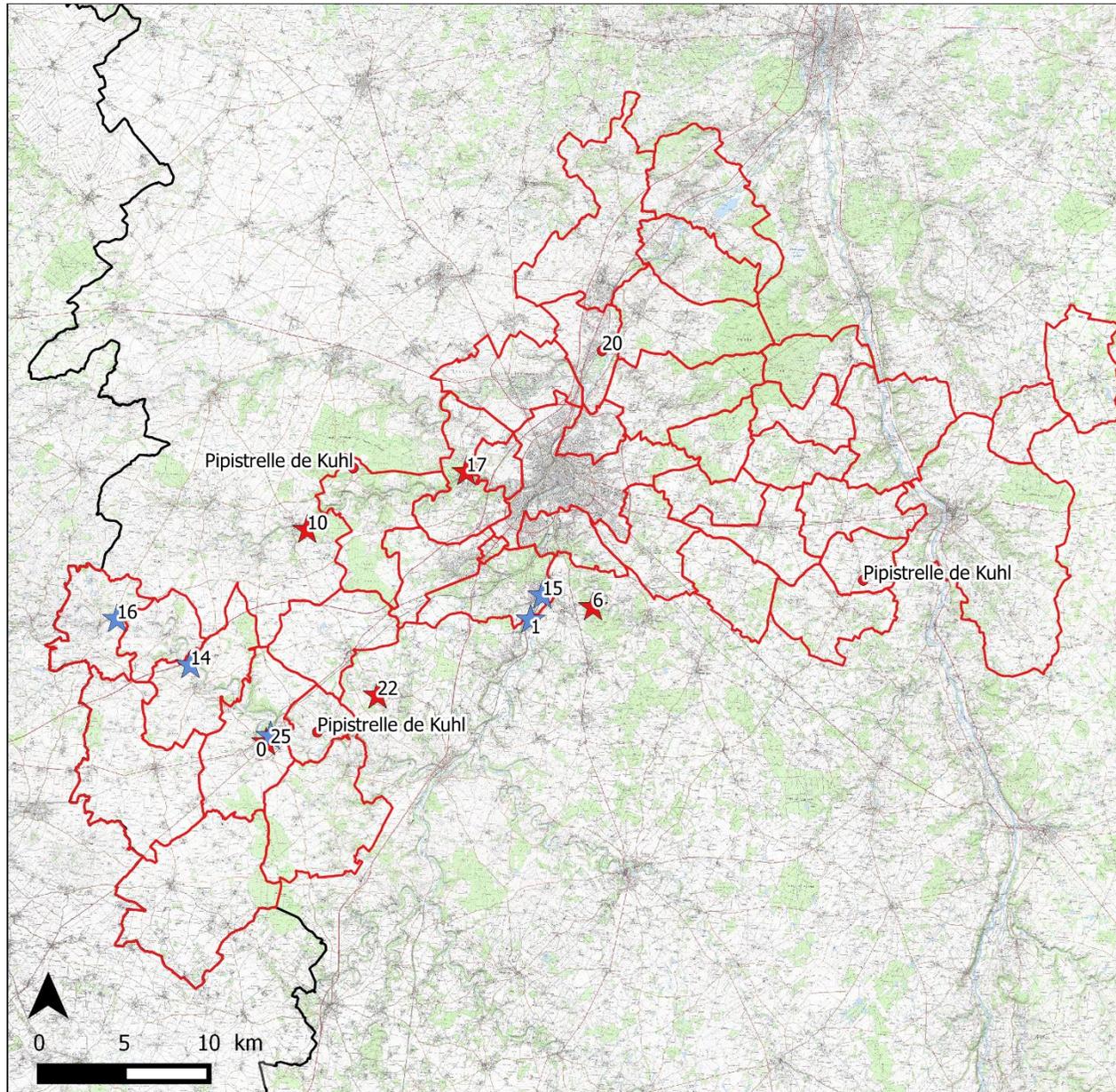
La reprise des comptages en 2023 a permis de retrouver 6 des 8 colonies capturées en 2022. Les propriétaires étaient toujours favorables à leur présence.

Plus dans le détail, on note :

- La colonie dans les gîtes artificiels sur Marçay est plus petite. Mais le contexte est très ombragé et donc plus frais. L'année 2022 a probablement favorisé leur présence à cause de la canicule. Ce petit effectif est d'autant moins inquiétant que ces gîtes sont petits.
- La disparition de la colonie sur Chasseneuil-du-Poitou sans explication particulières. En 2022, la capture avait été limitée dans le temps au seul début de soirée pour laisser le gros de la colonie sortir normalement et sans dérangement. EN 2023, les propriétaires n'ont pas observé de dérangement particulier.
- La disparition de la colonie de Montreuil-Bonnin. Déjà en 2022, elle s'était déplacée du toit à un volet et l'effectif était bien moindre que le début de saison et les années précédentes. Il semblait que le toit était très exposé au soleil donc impacté par la canicule. De plus, un Loir avait été observé sortant du trou de sortie du gîte. En 2023, la colonie a toutefois été retrouvée la maison à côté avec 113 Pipistrelles. Cet effectif tend à penser qu'en 2022, la colonie était déjà scindée en deux avec déjà beaucoup d'individus ailleurs.

**Tableau 2.** Effectifs 2022 et 2023 des colonies de Pipistrelles suivies par capture

Site		Années	Adultes	Juveniles	Total
CLOUÉ	Espace culturel et associatif	2022	40	NA	40
		2023	50	NA	50
BÉRUGES	Bourg	2022	40	NA	40
		2023	111	NA	111
MARCAY	LGV	2022	14	8	22
		2023	6	2	8
SMARVES	Château de saint-pierre	2022	117	NA	117
		2023	111	NA	111
CHASSENEUIL-DU-POITOU	Bourg	2022	65	NA	65
		2023	1	NA	1
POUILLÉ	Bourg	2022	46	NA	46
		2023	44	NA	44
MONTREUIL-BONNIN	Bourg	2022	15	5	20
		2023	0	NA	0
	Bourg, à côté	2023	113	NA	1113
VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Bourg	2022	40	NA	40
		2023	32	NA	32



**ABC Grand Poitiers :  
Enquête « Pipistrelles »**

- Limites départementales
- Limites Grand Poitiers communauté urbaine
- Zone de Captures Pipistrelles, nature des donnée et nombre de prélèvements :
- ★ BDD : Capture colonie
- ★ BDD : Capture terrain de chasse
- Enquête : Capture colonie



Conception : © Vienne Nature, Juin 2023  
Source : IGN - SCAN25 2007

Figure 5. Répartition des captures avec le nombre de prélèvements « Pipistrelle commune » réalisés

## IV. BILAN

---

Cette enquête a permis de mettre en évidence ou de retrouver des colonies de mise-bas :

- découverte de **2 colonies de mise-bas de Pipistrelle commune** ;
- redécouverte de **5 colonies de mise-bas de Pipistrelle commune** :
  - o dont **la colonie de Pipistrelles communes dans le château du Bois de St Pierre** ;
- découverte des **4 premières colonies de Pipistrelle de Kuhl** du département :
  - o dont **une colonie dans un bâtiment communal de Cloué** ;
  - o dont deux propriétaires qui a signé une convention Refuge pour les Chauves-souris ;
- Découverte d'un site d'estivage de Pipistrelles à Quinçay dont la propriétaire a signé une convention Refuge pour les Chauves-souris ;
- Découverte d'une colonie de Petit rhinolophe à Sanxay chez un privé ;
- Découverte d'un site de transit d'un Murin à oreilles échancrées à La Chapelle-Moulière chez des privés.

Les sessions de capture ont permis de :

- récolter **146 prélèvements génétiques de Pipistrelle commune** pour le programme de recherche « Repenser les COrridores et leur DEsigne écologique : une approche historique et génétique » (RECODE) co-encadré par le laboratoire Ecologie Biodiversité et Interaction de Poitiers et Grand Poitiers communauté urbaine ;
- affiner la méthode de capture en sortie de gîte sur ce groupe d'espèces de petits interstices.

Les comptages 2022 et 2023 ont mis en évidence un possible impact de la canicule avec le déplacement d'au moins 2 colonies (Cloué et Montreuil-Bonnin). En revanche, une colonie a disparu sans explication en dehors de la capture 2022 mais qui avait été limité dans le temps pour limiter son impact. Sa mise en cause ne peut être exclue. Toutefois, sur les 5 autres colonies capturées au gîte, 4 sont revenues sans problème. La 5<sup>ème</sup>, à Montreuil-Bonnin n'est pas revenue mais était en grande partie déplacée sur un autre gîte en 2022 lors de la capture. La perturbation semble provenir de la présence d'un Loir et peut-être de la canicule.

## CONCLUSION

Dans le cadre de l'ABC de Grand Poitiers, Vienne Nature a pu réaliser un état des lieux des colonies de Pipistrelles sur ce grand territoire. Cette démarche a permis de réaliser des suivis d'anciens signalements et de reprendre contact avec des propriétaires. Ainsi le programme a participé à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel de Grand Poitiers. Il a également répondu à la fiche actions 1 du Plan National d'Action (PNA) en faveur des chauves-souris : 1 « Mise en place d'un observatoire national des Chiroptères ».

La participation à l'échantillonnage de prélèvements génétiques du programme RECODE répond également à la fiche action 3 du PNA Chauves-souris : 3. « Intégrer les Chiroptères dans l'aménagement du territoire et rétablir les corridors écologiques »

Avec la signature de 3 conventions de l'opération « Refuge pour les chauves-souris » et l'animation réalisée (Enquête et contacts avec les propriétaires), le projet répond également à la fiche action 10 du PNA : 10. « Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser ».



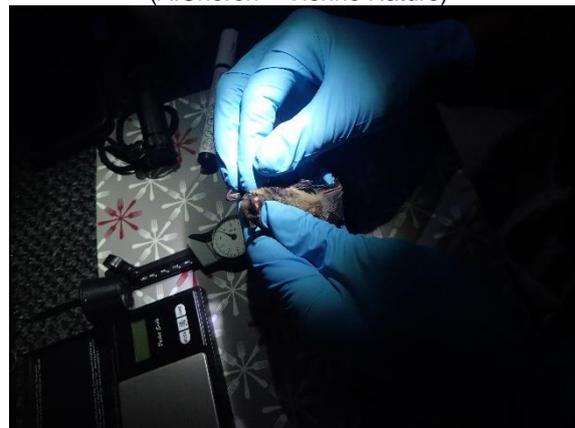
**Filets de captures**  
(A.Chéron – Vienne Nature)



**Capture en sortie de gîte à l'épauissette**  
(A.Chéron – Vienne Nature)



**Détermination de l'âge par étude de l'ossification des articulations des doigts**  
(A.Chéron – Vienne Nature)



**Manipulation d'une Pipistrelle en capture**  
(A.Chéron – Vienne Nature)

## BIBLIOGRAPHIE

---

Arrêté ministériel du 23 avril 2007 modifié le 15 septembre 2012 fixant les listes des mammifères protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

ARTHUR L. et LEMAIRE M., 2009. *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

AULAGNIER S., 2009. *Liste des Mammifères de France métropolitaine – Mise à jour 2009*. *Arvicola*, tome XIX, n°1 : p 4-5

AZAM C., LE VIOL I., Bas Y., ZISSIS G., VERNET A., JULIEN J.F. et KERBIRIOU C., 2018. Evidence for distance and illuminance thresholds in the effects of artificial lighting on bat activity. *Landscape and Urban Planning* vol 175, 123:135.

BARATAUD M., 2015. *Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse*. 3<sup>ème</sup> édition Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaire et biodiversité), 344 p.

BLAKE D., HUSON A.M., RACEY P.A., RYDELL J. et SPEAKMAN J.R., 1994. Use of lamplit roads by foraging bats in southern England. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology*. 321, 181\_190.

BURETTE L., 2014. Incidences de la lumière artificielle sur la phénologie de sorties de gîte de colonies de parturition des chauves-souris dans le département du Cher. Mémoire de master en écologie et environnement, sous la direction de C. Azam, C. Kerbiriou et I. Le Viol, Paris 68p.

HAQUART A., 2013. *Référentiel d'activité des Chiroptères, éléments pour l'interprétation des dénombrements de Chiroptères avec les méthodes acoustique en zone méditerranéenne française*. Biotope, Ecole pratique des Hautes études. Sciences de la vie et de la terre, 99p.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, 2016. *Plan National d'Actions, en faveur des Chiroptères 2016 – 2025*. Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ; 83 p.

POITOU-CHARENTES NATURE (Coord.), 2018a. *Espèces animales déterminantes de Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 91p.

POITOU-CHARENTES NATURE, 2018b. *Liste rouge du Poitou-Charentes : chapitre Mammifères*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 15 p.

PREVOST O. et GAILLEDROT M. (Coords.), 2011. *Atlas des Mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-Comte, 304 p.

RYDELL J., 2006. Bats and their insect prey at streetlights. Pp.43-60, in *Ecological consequences of artificial night lighting* (Rich C. et Longcore T., eds.). Island Press : Washington D.C., 458p.

SPEAKMAN J.R., IRWIN N., TALLACH N. et STONE R., 1999. Effect of roost size on the emergence behaviour of pipistrelle bats. *Anim. Behav.* 58, 787-795.

THULLIER V, 2015. Influence du paysage et de la pollution lumineuse sur les trajectoires de vol des chauves-souris. Rapport de stage Master Ecologie, Biodiversité, Evolution. Sous la direction de C. Kerbiriou, Paris, 25p.

UICN France, MNHN, SFEPM, ONCFS, 2017. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Mammifères de France métropolitaine*. UICN, MNHN, SFEPM, ONCFS, Paris, 16 p.

VIENNE NATURE, 2022. *Statuts et indices de distribution de la faune dans la Vienne*. Fontaine-le-Comte, 19 p.

## **ANNEXE**

---

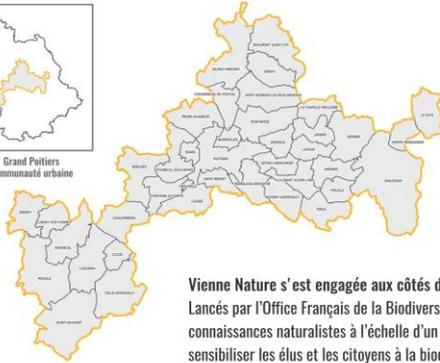
### **Annexe 1. Poster « Enquête Pipistrelles »**

## Annexe 1. Poster « Enquête Pipistrelles »

### Atlas de Biodiversité Communale de Grand Poitiers Enquête sur les Pipistrelles



Grand Poitiers  
Communauté urbaine



Vienne Nature, 14 rue Jean Moulin, 86240 Fontaine-le-Comte  
05 49 88 99 04 - www.vienne-nature.fr



Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus

Vienne Nature s'est engagée aux côtés de Grand Poitiers dans un Atlas de Biodiversité Communale (ABC).

Lancés par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre du plan France Relance, les ABC ont vocation à acquérir et diffuser de nouvelles connaissances naturalistes à l'échelle d'un territoire, établir une cartographie des enjeux de biodiversité et les intégrer dans les politiques publiques, sensibiliser les élus et les citoyens à la biodiversité et à sa préservation.

#### Projet

21 espèces de Chauves-souris circulent dans le département de la Vienne et donc potentiellement sur le territoire de Grand Poitiers Communauté urbaine. Au sein de ce groupe de mammifères, les Pipistrelles sont les espèces les plus rencontrées.

Les Chauves-souris sont des espèces nocturnes qui fuient ou évitent la lumière. Toutefois, les Pipistrelles présentent une réponse particulière à la présence de lumière dans leur environnement. En effet, elles sont capables de chasser autour d'un lampadaire si le bénéfice de la chasse est suffisant. La répartition de cette espèce commune dans la Vienne et évoluant dans un milieu urbain connu pour sa pollution lumineuse est intéressante. Son étude peut renseigner sur des zones à fort potentiel pour les Chauves-souris et sur les couloirs de déplacement.

Comme tous les Chiroptères de France métropolitaine, la Pipistrelle commune est intégralement protégée sur le territoire national.

Photo : manipulation d'une Pipistrelle commune afin de réaliser des prélèvements génétiques.



Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus



Opération de capture de Pipistrelles en sortie de gîte.



#### Méthodologie

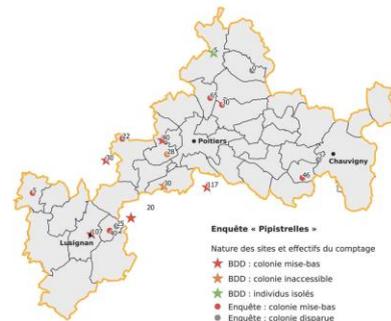
- Recherche d'anciennes données (BDD) de colonies de mise-bas de Pipistrelle commune.
- Recherche de nouvelles colonies de mise-bas grâce à une enquête participative auprès des habitants de Grand Poitiers. Les colonies importantes ont fait l'objet, pour les participants qui l'acceptaient, d'une visite du site afin d'évaluer le gîte, son accueil, la présence de Chauves-souris, l'effectif et lorsque c'était possible l'espèce lors d'un comptage en soirée.
- Suite à l'état des lieux des colonies de mise-bas de Pipistrelles, des captures nocturnes ont été prévues afin de réaliser des prélèvements génétiques sur des Pipistrelles communes. Il s'agit d'une biopsie de peau réalisée au niveau de l'aile, le patagium, au plus près du corps pour ne pas gêner l'animal en vol et assurer une cicatrisation plus rapide.

Photo : Pipistrelles de Kuhl Pipistrellus kuhlii



#### Résultats

- Découverte de 2 nouvelles colonies de mise-bas de Pipistrelles communes ;
- Redécouverte de 5 colonies de mise-bas de Pipistrelles communes, dont la colonie du château du Bois de Saint-Pierre ;
- Découverte des 4 premières colonies de Pipistrelles de Kuhl du département, dont une colonie dans un bâtiment communal de Cloué, ainsi que chez un propriétaire qui a signé une convention Refuge pour les Chauves-souris ;
- Découverte d'un site d'estivage de Pipistrelles à Quinçay dont la propriétaire a signé une convention Refuge pour les Chauves-souris.



Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus

Réalisé par



Avec le soutien de



Réalisation : Caroline Lemencier, Alice Chéron (Vienne Nature), 2023.  
Crédits photos : Alice Chéron, Samuel Ducept, Olivier Prévoost.  
Cartes : Alice Chéron (Vienne Nature), 2023.  
Impression : SIPAP Oudin (Poitiers) - www.sipap-oudin.fr